



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS DE LOCATIONS VENDUES SUR LE SITE

Article 1 – Coordonnées du service

beeCycles Béziers Méditerranée

6 place Charles de Gaulle

34 500 BEZIERS

N° de téléphone : 06 24 74 39 18

Courriel beecycles@vectalia.fr

Site internet <https://beecycles.locvelo.com/>

Article 2 – Objet

Les présentes conditions régissent les ventes sur le site internet <https://beecycles.locvelo.com/> géré par le service beeCycles Béziers Méditerranée de l'Agglomération de Béziers Méditerranée, et ayant pour objet des prestations de reconductions des locations de vélos à assistance électrique.

Vectalia Béziers Méditerranée, agissant en qualité de gestionnaire du service pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée.

Article 3 – Tarifs

Les tarifs des produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA et autres taxes applicables au jour de la commande), sauf indication contraire. Aucun frais de traitement ou d'expédition nécessaires à la réalisation de la commande n'est ajouté.

Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

L'Agglomération de Béziers Méditerranée se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, les prix facturés sont ceux des tarifs en vigueur au jour de la location et durant toute la période du contrat. En cas de prolongation du contrat, les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la prolongation.

Les produits loués demeurent la propriété de l'Agglomération de Béziers Méditerranée.

Les locations demeurent en attente jusqu'au paiement complet du prix et reçu par l'Agglomération de Béziers Méditerranée.

Attention : dès la prise de possession de la location des produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des produits sont reconduits au locataire.

Article 4 – Commandes

Après une 1ère location réalisée auprès du service beeCycles de l'Agglomération de Béziers Méditerranée, le locataire peut passer commande sur Internet sur le site <https://beecycles.locvelo.com/> des prestations de prorogations et de renouvellement des contrats de location en vigueur au moment de la validation de la commande.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de la commande.

Seule, la langue française fait foi.

L'Agglomération de Béziers Méditerranée se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, et plus particulièrement en cas de problème ou en cas de difficulté concernant la commande de reconduction de prestations de locations.

Article 5 - Validation de commande

Toute commande figurant sur le site Internet <https://beecycles.locvelo.com/> suppose l'adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente. Toute confirmation de commande entraîne l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente, sans exception ni réserve. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Le locataire déclare en avoir parfaite connaissance avant la confirmation de commande en cliquant sur le lien dans votre panier : « Voir les Conditions Générales de Vente ». La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Un récapitulatif des informations de la commande et une facture des prestations et produits achetés seront communiqués au locataire en format PDF et HTML (format d'email enrichi) via l'adresse email de confirmation de la commande et déclarée dans le compte au moment de la vente.

Article 6 – Paiement

Le fait de valider la commande implique pour le locataire l'obligation de payer le prix indiqué. Le règlement des achats s'effectue par carte bancaire grâce au système sécurisé de notre banque. Le débit de la carte est effectué dès l'achat validé par notre banque.

Article 7 – Rétractation

Les prestations vendues sont dans le cadre de l'exécution préalable d'un contrat de location de vélo et assortie éventuellement d'accessoires et ou de prestations supplémentaires. Lors des achats en ligne, le client reconduit et de sa propre volonté le contrat préalablement émis et accepté par le locataire et le loueur. Dès lors, il n'existe pas de droit de rétractation au sens du Code du Commerce (Directive du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs) et des exceptions qu'il précise comme : « services totalement exécutés avant la fin du délai de rétractation ou dont l'exécution a commencé, avec votre accord ».

Article 8- Disponibilité

Nos prestations sont disponibles et suivant le Règlement d'utilisation et d'accès au service de location longue durée de vélos à assistance électrique en cours et qui a été fourni au client lors de la conclusion préalable du Contrat de Location. En cas de changement des prestations après conclusion préalable du Contrat de Location, le locataire en sera informé par e-mail avec les nouvelles modalités le cas échéant.

Article 9 – Livraison

Les prestations sont réputées livrées instantanément et après confirmation du paiement et de la confirmation de commande remise au client par e-mail.

Article 10 – Garantie

Toutes nos prestations bénéficient de la garantie d'exécution et sauf survenance d'une demande de retour du bien loué pour cause technique exceptionnelle. Dans ce cas, la compensation de délai de location s'effectuera automatiquement.

Article 11 – Responsabilité

Les prestations proposées sont conformes à la législation française en vigueur. Les responsabilités du Locataire et du Loueur définies par le Règlement d'utilisation et d'accès au service de location longue durée de vélos à assistance électrique restent inchangées dans le cadre de reconduction en ligne sur le site <https://beecycles.locvelo.com/>.

Article 12 - Droit applicable en cas de litiges

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.

Article 13 - Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site <https://beecycles.locvelo.com/> sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'Agglomération de Béziers Méditerranée. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de l'Agglomération de Béziers Méditerranée.

Article 14 - Données personnelles

Le service beeCycles de l'Agglomération de Béziers Méditerranée collecte les informations nominatives et les données personnelles vous concernant et uniquement dans le cadre de la gestion des commandes, ainsi qu'à l'amélioration des services et des informations proposées. Elles peuvent aussi être transmises aux services de l'Agglomération de Béziers Méditerranée qui contribuent à ces relations, telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, l'Agglomération de Béziers Méditerranée est responsable du traitement des données collectées. Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans.

Les locataires sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès à toutes leurs données personnelles recueillies dans le cadre de la location d'un VAE. Ils disposent également d'un droit de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de ces données en s'adressant à :

*Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Délégué à la protection des données personnelles
39 boulevard de Verdun - CS 30567
34 500 BEZIERS CEDEX*

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

La non-fourniture des données demandées entraînera le rejet de la demande.

Article 15 - Archivage Preuve

L'Agglomération de Béziers Méditerranée archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

Les registres informatisés de l'Agglomération de Béziers Méditerranée seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.